

MINISTÈRE DU PLAN ET DE LA COORDINATION DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Le Vice-Premier Ministre

MOT DE CIRCONSTANCE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE VICE-PREMIER MINISTRE, MINISTRE DU PLAN ET DE LA COORDINATION DE L'AIDE AU DEVELOPPEMENT.

Excellence Madame la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement (avec l'assurance de ma très haute considération);

Honorables Députés Nationaux;

Honorables Sénateurs;

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement, Chers Collègues ;

Monsieur l'Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne,

Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;

Monsieur le Directeur Exécutif de l'ITIE Internationale;

Mesdames et Messieurs les Membres du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC;

Monsieur le Coordonnateur National de l'ITIE RDC;

Distingués Partenaires et Représentants des entités parties à l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives ;

Distingués invités;

Mesdames et Messieurs,

Prenant la parole au nom du Comité exécutif de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives en République Démocratique du Congo, « ITIE-RDC » en sigle, je vous souhaite, à mon tour, à toutes et à tous, la bienvenue ; et je vous exprime, par la même occasion, ma gratitude quant à votre présence en ces lieux choisis pour abriter ces assises convoquées en vue de réfléchir sur les voies et moyens de redynamisation du processus ITIE dans notre pays.

Avant de poursuivre mon propos, j'aimerais réitérer mes hommages à Son Excellence Madame la Première ministre, Cheffe du Gouvernement, que nous nous réjouissons d'avoir parmi nous, ce jour.

Je salue également la présence du Directeur Exécutif de l'TTIE Internationale, Monsieur Mark ROBINSON, ainsi que celle de l'Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne en République Démocratique du Congo à travers lequel j'adresse mes remerciements à la Coopération allemande, «GIZ» en sigle, et à l'Union européenne pour leur appui à l'organisation de cet atelier.

Excellence Madame la Première Ministre; Distingués invités; Mesdames et Messieurs, Alors que notre pays poursuit sa marche **déterminée** vers le développement, la question de la gestion des secteurs extractifs — particulièrement en ce qui a trait à l'amélioration de leur gouvernance ainsi qu'au respect du principe de redevabilité vis-à-vis du peuple souverain et détenteur primaire des ressources exploitées — demeure saillante.

En effet, bien que consistant en la première source de financement du budget national, les dividendes tirés, par l'État, des performances du secteur extractif se retrouvent que trop en **deçà** des attentes du peuple congolais, au vu des potentialités **connues et reconnues** de notre sous-sol.

Fort de cette réalité, et conscient des défis et enjeux qui jalonnent notre marche collective vers la matérialisation d'une émergence et d'un développement qui soit durable et inclusif, il est aujourd'hui impérieux de rechercher les voies et moyens qui permettrait à la République Démocratique du Congo et à son peuple de bénéficier pleinement et dans la transparence, de l'extraction ainsi que de l'exploitation de ses ressources naturelles.

Excellence Madame la Première Ministre; Distingués invités; Mesdames et Messieurs,

Voulue comme une « Norme mondiale », l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives, consiste pour notre pays, au même titre que les États partis à ce processus, en une plateforme stratégique d'accompagnement et de renforcement des capacités. Une plateforme qui vise, à travers la promotion du dialogue, du partage d'information et d'un monitoring **inclusif**, à accentuer la contribution des secteurs extractifs dans l'effort national de développement mais surtout à en réduire les effets pervers ainsi que l'opacité tant décriés.

Membre depuis 2005, notre pays entend ce jour, par l'organisation de cet atelier, **réaffirmer** son attachement aux objectifs poursuivis par l'ITIE en nourrissant l'ambition de faire mieux que par le passé.

En effet, chaque année, l'ITTE-RDC publie un **rapport-pays** qui est complété par des rapports thématiques couvrant un grand nombre d'aspects de la chaîne de valeur des industries extractives. Ces rapports mettent au jour des informations à destination du public et qui servent de **socle** à la réalisation d'un **contrôle citoyen** auprès du Gouvernement et des industries extractives.

A ce jour, notre pays a publié plus de 20 rapports. Cet exercice a permis de mettre à la disposition du public des informations **fiables**, afin d'engager un débat public sur les revenus générés par le secteur extractif et sur les contrats miniers et pétroliers. Ce débat a induit des réformes substantielles du Code Minier et de la Loi portant régime général des Hydrocarbures ; le tout contribuant à une amélioration **significative** du climat des affaires.

Aussi, parmi les études les plus remarquables publiées par l'ITTE-RDC, je peux mentionner en particulier, à mon tour celle ayant porté sur l'évaluation de la mise en œuvre de la Convention de collaboration entre le Gouvernement et le Groupement d'entreprises chinoises, mieux connue sous le vocable « Contrat chinois » ; Convention qui a donné naissance au Projet « SICOMINES ». Les conclusions de cette étude ont été utilisées par le Gouvernement pour renégocier ce contrat, ce qui a abouti à la conclusion d'un 5ème avenant à la Convention de base avec un gain substantiel, générés comme ressources supplémentaires pour notre pays.

Fort des progrès enregistrés dans la mise en œuvre de la Norme ITIE, le 13 octobre 2022, à l'issue d'un processus indépendant d'évaluation, notre pays a été reconnu, par les instances internationales de l'ITIE, comme pays ayant atteint un degré élevé de transparence avec une cote de 85,5%.

Excellence Madame la Première ministre Mesdames et Messieurs; Distingués invités;

Vous l'aurez compris, la participation de la République Démocratique du Congo à l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives, a permis l'instauration d'un dialogue franc entre les parties d'intérêt dans le secteur extractif; en même temps qu'elle a contribué au **renforcement** de la **crédibilité** de notre pays vis-à-vis des partenaires au développement, qu'il s'agisse des institutions de Bretton Woods ou encore des partenaires étatiques bilatéraux ou multilatéraux.

Cependant, de nombreux efforts demeurent encore à être accomplis afin que les bons résultats obtenus puissent se perpétuer davantage.

À ce propos, l'ITIE ayant relevé ses niveaux d'exigence à travers l'adoption de la Norme ITIE 2023, et en prévision de la prochaine évaluation pays prévue le **1er janvier 2026, une nouvelle réflexion** autour de l'appropriation des principes et objectifs de cette plateforme, par notre pays, se révèle **impérieuse**.

Cette nouvelle réflexion ne pourra toutefois qu'émerger au moyen d'une évaluation objective et sans complaisance de la mise en œuvre de la norme l'IIE dans notre pays. Cela, tout en tenant compte de l'alignement de ce dernier et de son secteur extractif aux nouvelles exigences **consacrées** par la Norme 2023 ; d'où la raison d'être de cet atelier de réflexion.

Ces assises marqueront, j'en suis convaincu, un nouveau départ pour une gestion **transparente** et **responsable** des ressources naturelles dans notre pays, grâce à l'implication **sans faille** de toutes les parties prenantes.

Je vous remercie.